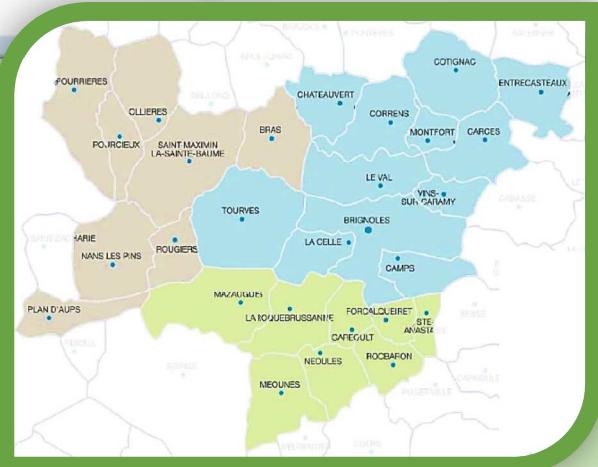


DIAGNOSTIC ET ORIENTATIONS  
DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE  
DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE  
ET DE LA RADICALISATION (CISPDR)  
DE L'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE



## 4/ FICHES ACTION DU CISPD-R

Chaque fiche action présentées ci-après, comporte des objectifs qui lui sont propres ainsi que des critères d'évaluation qui sont volontairement peu nombreux pour chacune des fiches afin de faciliter l'évaluation et de la rendre lisible. Les fiches actions pourront être réajustées si nécessaire après validation en séance plénière.

### 4.1/ Groupe de travail n° 1 : actions transversales et de prévention de la radicalisation

#### FICHE ACTION N° 1

**Identification et mobilisation de référents locaux et d'acteurs spécialisés  
dans le cadre des groupes de travail du CISPD-R**

Groupe de travail n° 1 Actions transversales et de prévention de la radicalisation	Thème n° 1 Actions transversales	Objectif général Impulser une dynamique de prévention à l'échelle de l'Agglomération
--	-------------------------------------	--

Objectifs opérationnels de l'action	Mobiliser les référents locaux des communes membres et les acteurs « spécialisés » sur l'ensemble du territoire de la CAPV
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale - Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
Partenaires de l'action	Communes membres de la CAPV et différents représentants d'associations, établissements ou organismes agissant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques
Résultats attendus	Mobiliser et impliquer les référents locaux désignés et les acteurs spécialisés dans les séances de travail thématiques Créer une synergie de travail collaborative Proposer des actions de prévention pertinentes et adaptées aux besoins du territoire
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
Indicateurs retenus	Nombre de référents locaux aux réunions de travail Nombre d'acteurs spécialisés aux réunions de travail Niveau d'implication des acteurs durant les réunions et dans les actions proposées

#### FICHE ACTION N° 2

**Coordination groupes territoriaux et groupes de travail thématiques**

Groupe de travail n° 1 Actions transversales et de prévention de la radicalisation	Thème n° 1 Actions transversales	Objectif général Assurer une pertinence entre les actions des groupes territoriaux et les groupes thématiques
--	-------------------------------------	--

Objectifs opérationnels de l'action	Assurer une cohérence et une complémentarité entre les actions mises en œuvre au sein des groupes de travail territoriaux de Brignoles et de Saint Maximin et les groupes de travail thématiques du CISPD-R
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale - Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
Partenaires de l'action	Les référents des groupes territoriaux de Brignoles et Saint Maximin.
Résultats attendus	Assurer la cohérence et la complémentarité entre les actions proposées Couvrir l'ensemble des besoins
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
Indicateurs retenus	Nombre de thèmes couverts et d'actions proposées au sein des différentes instances de travail

## FICHE ACTION N° 3

### Accompagnement des communes à la réalisation de chartes d'échanges d'informations confidentielles

<b>Groupe de travail n° 1</b> <b>Actions transversales et de prévention de la radicalisation</b>	<b>Thème n° 1</b> <b>Actions transversales</b>	<b>Objectif général</b> <b>Améliorer et sécuriser le partage d'informations confidentielles</b>
---	---	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	<b>Généraliser un modèle de charte d'échanges d'informations</b> <b>Renforcer les coopérations inter-institutionnelles et l'articulation entre les dispositifs de prévention</b>
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
<b>Partenaires de l'action</b>	Communes membres de la CAPV, Éducation Nationale, différents représentants d'associations, établissements ou organismes agissant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques
<b>Résultats attendus</b>	Réaliser et valider un modèle type de charte voire de différentes chartes thématiques adaptées aux besoins des communes Faire en sorte que les communes membres s'emparent de cet outil et l'utilisent dans le cadre de leurs cellules de veilles (CVE...) Améliorer la connaissance réciproque des différents acteurs et faciliter les échanges entre partenaires Sécuriser les échanges d'informations et permettre à chaque acteur de partager des informations sensibles
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte et notamment les communes non pourvues de groupes territoriaux (disposant déjà de ce type d'outils)
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre de communes adhérant à la démarche et adoptant ces outils Nombre de situations évoquées au sein des cellules de veille de chaque commune et d'outils de liaison créés. Mobilisation des acteurs issus du secteur social se sentant en confiance et en mesure de communiquer des informations sensibles dans le respect de leur éthique professionnelle

## FICHE ACTION N° 4

### Évaluation, suivi des actions et veille juridique

<b>Groupe de travail n° 1</b> <b>Actions transversales et de prévention de la radicalisation</b>	<b>Thème n° 1</b> <b>Actions transversales</b>	<b>Objectif général</b> <b>Mesurer la pertinence des actions mises en œuvre et les réajuster si nécessaire</b>
---	---	---

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	<b>Evaluer les actions sur la base des indicateurs retenus et les réajuster si nécessaire</b> <b>Assurer une veille sur l'évolution du cadre juridique notamment en matière de prévention de la radicalisation</b>
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale - Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
<b>Partenaires de l'action</b>	Communes membres de la CAPV, différents représentants d'associations, établissements ou organismes agissant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques, Préfecture du Var
<b>Résultats attendus</b>	Mettre en œuvre des actions adaptées répondant aux objectifs fixés et au cadre réglementaire
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
<b>Indicateurs retenus</b>	Les indicateurs des différentes fiches actions du CISPD-R

## FICHE ACTION N° 5

Promotion et accompagnement des communes et des services de la CAPV à l'accueil de mineurs et de majeurs dans le cadre de TIG et de mesures de réparations pénales

<b>Groupe de travail n° 1</b> Actions transversales et de prévention de la radicalisation	<b>Thème n° 1</b> Actions transversales	<b>Objectif général</b> Prévenir la récidive
---	--	---

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Développer l'accueil de mineurs et de majeurs dans le cadre de TIG et de REP, en lien avec la PJJ et le SPIP
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale - Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
<b>Partenaires de l'action</b>	Communes membres de la CAPV, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et Service Pénitencier d'Insertion et de Probation (SPIP)
<b>Résultats attendus</b>	Proposer une offre d'accueil adaptée et suffisante Participer activement à la prévention de la récidive et à la réinsertion des publics sous-main de justice
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Les différentes communes membres de l'Agglomération Provence Verte et les services de la CAPV
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre d'adultes orientés par le SPIP accueillis au sein des communes et de la CAPV, dans le cadre de la mise en œuvre de TIG => données SPIP Nombre de jeunes orientés par la PJJ accueillis au sein des communes et de la CAPV dans le cadre de la mise en œuvre de mesures de réparations pénales (TIG, REP et chantiers) => données PJJ Mesure des difficultés rencontrées

## FICHE ACTION N° 6

Information aux communes de la CAPV des possibilités de financement  
de leurs actions de sécurité et de prévention de la délinquance des jeunes

<b>Groupe de travail n° 1</b> Actions transversales et de prévention de la radicalisation	<b>Thème n° 1</b> Actions transversales	<b>Objectif général</b> Faciliter la mise en œuvre des actions
---	--	---

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Relayer les différents appels à projets relevant de la sécurité et de prévention de la délinquance auprès des communes membres de la CAPV de type « FIPD », «
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
<b>Partenaires de l'action</b>	Etat, Préfecture du Var, CAF, etc...
<b>Résultats attendus</b>	Faciliter le financement et par extension la mise en œuvre des actions Développer la réalisation d'actions de sécurité et de prévention de la délinquance
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire de la CAPV
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre d'appels à projets relayés Nombre d'actions retenues (financées) Part des financements au regard des projets retenus

## FICHE ACTION N° 7

**Accompagnement des salariés issus du secteur institutionnel (Mission Locale, Pôle Emploi, CCAS...) victimes d'incivilités et d'agression de la part des usagers**

Groupe de travail n° 1 Actions transversales et de prévention de la radicalisation	Thème n° 1 Actions transversales	Objectif général
		Prévenir les violences externes et les incivilités en direction des personnels d'accueil et mieux accompagner les victimes

Objectifs opérationnels de l'action	Relayer et proposer des actions de prévention, de formation et d'accompagnement des professionnels institutionnels en situation d'accueil sensible Favoriser le respect du public envers les professionnels en situation d'accueil au sein des institutions et des associations du territoire
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale - Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
Partenaires de l'action	CNFPT, communes membres de la CAPV, CCAS, Mission Locale, Pôle Emploi, centres sociaux et autres institutions et associations recevant du public « fragile » ou « sensible »
Résultats attendus	Donner les clés aux professionnels en situation d'accueil leur permettant de mieux gérer l'agressivité et les incivilités de certains usagers Participer à la réflexion sur les aménagements des accueils Accompagner les institutions dans la prise en charge des incivilités et des agressions en direction des personnels en situation d'accueil
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
Indicateurs retenus	Nombre d'actions de prévention réalisées Nombre de formations relayées et/ou réalisées Nombre d'acteurs et de partenaires du territoire touchés Si possible recensement et évolution du nombre d'agressions externes par type (physiques, verbales, incivilités, dégradations...)

## FICHE ACTION N° 8

**Formation des référents locaux et des partenaires (communes, associations, CCAS...) du territoire sur les différentes thématiques du CISPD-R notamment sur la prévention de la radicalisation**

Groupe de travail n° 1 Actions transversales et de prévention de la radicalisation	Thème n° 1 et n° 5 Actions transversales et prévention de la radicalisation	Objectif général
		Développer les connaissances et mieux appréhender les problématiques rencontrées

Objectifs opérationnels de l'action	Proposer une offre de formation adaptée aux besoins identifiés notamment dans le domaine de la prévention de la radicalisation
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale - Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
Partenaires de l'action	Préfecture du Var, CNFPT, associations spécialisées agréées (ARTEMIS, AFLT, Le CAP...)
Résultats attendus	Participer à la formation des référents locaux en matière de compréhension des processus de radicalisation, de violences intrafamiliales... Participer en la matière à la formation des personnels non spécialisés Savoir identifier et relayer les situations problématiques vers les acteurs spécialisés dans leur prise en charge, afin de résoudre les situations problématiques plus rapidement et plus efficacement
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
Indicateurs retenus	Nombre de formations réalisées Nombre d'acteurs et de partenaires du territoire touchés Nombre de situations problématiques abordées

## FICHE ACTION N° 9

### Promotion et impulsion d'actions de soutien à la parentalité en direction des familles

<b>Groupe de travail n° 1</b> Actions transversales et de prévention de la radicalisation	<b>Thème n° 5</b> Prévention de la radicalisation	<b>Objectif général</b> Accompagner et soutenir les familles
---	--	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Faire la promotion et relayer les actions de soutien aux familles de type groupe de paroles des parents dans un souci également de prévention
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale - Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
<b>Partenaires de l'action</b>	Préfecture du Var (via FIPD-R), associations agréées du type ARTEMIS, centre sociaux...
<b>Résultats attendus</b>	Apporter un soutien aux familles, mieux leur faire connaître et comprendre les processus de radicalisation Savoir mieux repérer, identifier, prévenir et alerter Limiter les risques de radicalisation
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre de parents participant aux groupes de paroles ou à d'autres actions de soutien Nombre de partenaires associés à la démarche Nombre de situations complexes abordées

## 4.2/ Groupe de travail n° 2 : les actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique

### FICHE ACTION N° 10

#### Coordination de la prévention spécialisée

Groupe de travail n° 2 Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	Thème n° 2 Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance	Objectif général Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance
--	---	---

Objectifs opérationnels de l'action	Favoriser la collaboration avec la prévention spécialisée et assurer une coordination sur le territoire
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R, le directeur de la Cohésion Sociale et le Département du Var
Partenaires de l'action	Association Ligue Varoise de Prévention (LVP), coordonnateurs des groupes territoriaux de Brignoles et Saint Maximin et les Communes membres de la CAPV, Département du Var, Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Unités Territoriales Sociales (UTS), PJJ...
Résultats attendus	En s'appuyant sur les groupes territoriaux de Brignoles et Saint Maximin et avec le concours des professionnels intervenant dans le champ social et de la prévention mettre en place une coordination de la prévention spécialisée.
Territoire(s) concerné(s)	Brignoles, Saint Maximin et à terme l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
Indicateurs retenus	Nombre de réunions organisées Nombre d'actions de prévention spécialisées réalisées Types d'interventions mises en œuvre (chantiers...) Evaluation de l'impact social (avec bailleurs...)

### FICHE ACTION N° 11

#### Promotion et accompagnement des communes pour la mise en place de Cellules de Veille Educatives (CVE) et d'actions de lutte contre le décrochage scolaire

Groupe de travail n° 2 Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	Thème n° 2 Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance	Objectif général Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance
--	---	---

Objectifs opérationnels de l'action	Lutter contre le décrochage scolaire Améliorer la collaboration entre l'Éducation Nationale, les services de l'Etat et les communes de la CAPV
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R pour la mise en place et le suivi sur l'ensemble du territoire et les communes membres de la CAPV une fois les cellules installées
Partenaires de l'action	Éducation Nationale, travailleurs sociaux du Département du Var, éducateurs de la prévention spécialisée, PJJ, et ADSEAV notamment
Résultats attendus	Faire en sorte que les communes membres adoptent et utilisent ce dispositif Repérer les enfants et les jeunes en situation de rupture sociale, scolaire ou éducative Proposer des solutions éducatives et/ou sociales partenariales adaptées Favoriser la collaboration interprofessionnelle
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte et notamment les communes pourvues de quartiers prioritaires et d'établissements scolaires du second degré
Indicateurs retenus	Nombre de communes ayant mis en place une cellule de Veille Educative Nombre de situations soumises en CVE Nombre de situations abordées et les sorties positives

## FICHE ACTION N° 12

### Réaffirmation des valeurs de la République et du « mieux vivre ensemble » dans les actions de citoyenneté

Groupe de travail n° 2  Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	Thème n° 2  Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance	Objectif général  Promouvoir la citoyenneté et prévenir le passage à l'acte de délinquance
--	---	--

Objectifs opérationnels de l'action	Réaliser des actions éducatives en direction des jeunes (pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes) favorisant la cohésion sociale, le respect mutuel et permettant de prévenir les dérives sectaires et le repli communautaire (éducation aux droits de l'Homme, lutter contre l'intolérance, le racisme, l'antisémitisme et la haine des minorités sexuelles LGBT...)
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville = > la coordinatrice du Point d'Accès au Droit Intercommunal (PADI) et le coordonnateur du CISPD-R
Partenaires de l'action	Éducation Nationale (second degré), communes membres de la CAPV , PJJ, forces de l'ordre, BPDJ, associations du type CIDFF, Les « Petits débrouillards » ...
Résultats attendus	Permettre aux jeunes du territoire de mieux connaître, de s'approprier et de mieux respecter les règles de vie communes Favoriser le respect mutuel et lutter contre toute forme de violence, d'intolérance et de radicalisation Renforcer la Cohésion Sociale et le vivre ensemble
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte et notamment les communes pourvues d'établissements scolaires du second degré
Indicateurs retenus	Nombre de jeunes sensibilisés Nombre d'actions proposées et impacts sur les jeunes Evolution des violences entre élèves recensées au sein des établissements scolaires (du second degré notamment)

## FICHE ACTION N° 13

### Promotion et accompagnement des communes pour la mise en place du rappel à l'ordre par les Maires

Groupe de travail n° 2  Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	Thème n° 2 et n° 4  Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	Objectif général  Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance
--	--	---

Objectifs opérationnels de l'action	Développer le recours aux sanctions extra judiciaires Permettre aux maires de procéder verbalement à l'endroit des auteurs de faits délictuels mineurs de rappel des dispositions qui s'imposent afin de se conformer à l'ordre et la tranquillité publique
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville = > le coordonnateur du CISPD-R pour la mise en place et le suivi sur l'ensemble du territoire Maires, Procureur de la République en application de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance et référents des communes
Partenaires de l'action	Polices municipales, services municipaux, bailleurs sociaux, Éducation Nationale, riverains...
Résultats attendus	Diminuer et faire cesser des faits « considérés comme mineurs » qui portent atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans les communes membres de la CAPV
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
Indicateurs retenus	Nombre de communes de la CAPV ayant mis en place le rappel à l'ordre Nombre d'auteurs reçus Nombre de faits délictuels recensés et évolution

## FICHE ACTION N° 14

### Promotion et accompagnement des communes pour la mise en place de Veilles Tranquillités Publiques

<b>Groupe de travail n° 2</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Thème n° 2 et n° 4</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Objectif général</b> Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance
---	---	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Améliorer la tranquillité et la salubrité publiques au sein des communes de la CAPV
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R pour la mise en place Maires, Polices Municipales, brigades de gendarmerie nationale, prévention spécialisée, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), communes membres de la CAPV
<b>Partenaires de l'action</b>	Polices municipales, gendarmerie nationale, prévention spécialisée, PJJ, Communes membres de la CAPV, Département du Var, Préfecture du var, Bailleurs sociaux...
<b>Résultats attendus</b>	Diminuer et faire cesser les délits qui nuisent au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans les communes membres de la CAPV
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre de communes de la CAPV ayant mis en place des Veilles Tranquillité Publiques Nombre de situations présentées et évolution Nombre de situations solutionnées

## FICHE ACTION N° 15

### Animation de la Veille Tranquillité Publique des quartiers de Brignoles relevant de la Politique de la Ville

<b>Groupe de travail n° 2</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Thème n° 2 et n° 4</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Objectif général</b> Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance
---	---	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Améliorer la tranquillité et la salubrité publique au sein des communes de la CAPV
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R pour la mise en place Maires, Polices Municipales, brigades de gendarmerie nationale, prévention spécialisée, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), communes membres de la CAPV
<b>Partenaires de l'action</b>	Polices municipales, gendarmerie nationale, prévention spécialisée, PJJ, Délégué du Préfet, Sous-Préfecture de Brignoles, bailleurs sociaux, centre social la MIS et les adultes relais, Conseil Citoyen
<b>Résultats attendus</b>	Diminuer et faire cesser les délits qui nuisent au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans les communes membres de la CAPV
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Quartiers relevant de la Politique de la Ville (Brignoles)
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre de communes de la CAPV ayant mis en place des Veilles Tranquillité Publiques Nombre de situations présentées et évolution Nombre d'outils de signalement et de suivi créés Nombre de situations abordées

## FICHE ACTION N° 16

### Sensibilisation aux dangers des produits stupéfiants de l'alcool et des réseaux sociaux

<b>Groupe de travail n° 2</b> <b>Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique</b>	<b>Thème n° 2 et n° 4</b> <b>Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique</b>	<b>Objectif général</b> <b>Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance</b>
--	--	---

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	<b>Sensibiliser les jeunes (mineurs et jeunes majeurs notamment) aux différents risques de consommation et aux mauvais usages</b>
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R et les communes membres de la CAPV
<b>Partenaires de l'action</b>	Éducation Nationale, polices municipales, brigades de gendarmerie nationale des communes, Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) du Var, prévention spécialisée (LVP), Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologies (CSAPA), associations spécialisées intervenant dans la prévention au mauvais usage d'Internet (Horizon Multimédia, Promeneurs du Net...)
<b>Résultats attendus</b>	Limiter la consommation de produits stupéfiants et d'alcool chez les jeunes notamment Limiter les risques d'accidentologie Eduquer les jeunes à l'usage d'Internet et des réseaux sociaux Favoriser la « bonne » santé mentale
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire et notamment les communes pourvues de collèges et/ou de lycées
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre d'interventions réalisées Nombre de jeunes touchés par les actions Evolution de la courbe d'accidentologie liée à la consommation d'alcool et de produits stupéfiants Analyse de questionnaires de satisfaction et de bénéfices retenus par les jeunes

## FICHE ACTION N° 17

### Prévention routière

<b>Groupe de travail n° 2</b> <b>Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique</b>	<b>Thème n° 2 et n° 4</b> <b>Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique</b>	<b>Objectif général</b> <b>Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance</b>
--	--	---

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	<b>Diminuer les accidents sur la voie publique</b>
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R et les communes membres de la CAPV
<b>Partenaires de l'action</b>	Éducation Nationale, polices municipales, brigades de gendarmerie nationale des communes, prévention spécialisée (LVP), associations spécialisées du type Maison de la sécurité Routière (MSR) du Var,
<b>Résultats attendus</b>	Sensibiliser les communes membres de la CAPV sur les formations proposées dans les établissements scolaires du premier degré Renforcer le dépistage des conduites dangereuses Diminution des accidents sur la voie publique Identification et sécurisation des zones accidentogènes
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire et notamment les communes pourvues de collèges et/ou de lycées
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre d'actions réalisées dans les établissements scolaires...

## FICHE ACTION N° 18

### Prévention dans les transports scolaires

<b>Groupe de travail n° 2</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Thème n° 2 et n° 4</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Objectif général</b> Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance
---	---	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Prévenir les comportements à risques dans les transports scolaires
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R, le référent de la Direction des transports de la CAPV et les communes membres de la CAPV
<b>Partenaires de l'action</b>	Éducation Nationale, transporteurs, polices municipales, brigades de gendarmerie nationale des communes, Brigade prévention spécialisée (LVP), associations spécialisées du type Maison de la sécurité Routière (MSR) du var, l'ANATEEP (pour la prévention dans les transports scolaires) Région Sud (PACA)
<b>Résultats attendus</b>	Renforcer le dépistage des conduites dangereuses Diminuer les incivilités, les manquements aux règles de bonne conduite dans les transports scolaires Renforcer la sécurité des passagers, des élèves Favoriser le mieux vivre ensemble dans les transports scolaires
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire et notamment les communes pourvues de collèges et/ou de lycées
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre d'actions réalisées Nombre de jeunes touchés par les actions Evolution du nombre d'incivilités commises dans les transports scolaires Retours des chauffeurs de bus

## FICHE ACTION N° 19

### Sécurité, prévention et médiation aux abords des établissements scolaires du second degré

<b>Groupe de travail n° 2</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Thème n° 2 et n° 4</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Objectif général</b> Prévenir le premier passage à l'acte de délinquance
---	---	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Renforcer la tranquillité publique aux abords des établissements scolaires et le vivre ensemble
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R, les communes membres de la CAPV et la référente de l'Education Nationale désignée par l'Inspecteur Académique
<b>Partenaires de l'action</b>	Éducation Nationale (CESC), polices municipales, brigades de gendarmerie nationale des communes, prévention spécialisée (LVP)
<b>Résultats attendus</b>	Diminuer les actes d'incivilités et les petits trafics aux abords des établissements scolaires Renforcer le Dépister les conduites dangereuses Participation des acteurs de la prévention au CESC des établissements scolaires du second degré Sécuriser les zones à risques et/ou accidentogènes Favoriser le « mieux » vivre ensemble entre élèves et avec les riverains
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	Les communes membres de la CAPV pourvues de collèges et/ou de lycées
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre d'actions et d'interventions réalisées aux abords des établissements scolaires Nombre de réunions organisées par établissement Nombre de délits recensés et leur évolution pour chaque établissement scolaire

## FICHE ACTION N° 20

### Promotion et accompagnement des communes membres de la CAPV dans la mise en place de dispositifs type « participation citoyenne »

<b>Groupe de travail n° 2</b> Actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance et favorisant la tranquillité publique	<b>Thème n° 4</b> Actions favorisant la tranquillité publique	<b>Objectif général</b> Renforcer la prévention et la participation citoyenne
---	--	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Appliquer les plans nationaux de lutte contre les cambriolages Conforter le partenariat gendarmerie / polices municipales dans le cadre des opérations mises en place Développer des dispositifs de type « participation citoyenne », « voisins vigilants » et « tranquillité vacances »
<b>Pilote</b>	Gendarmerie Nationale, Polices municipales avec le coordonnateur du CISPD-R
<b>Partenaires de l'action</b>	Compagnie de gendarmerie de Brignoles, Polices municipales, habitants, commerçants et les communes membres de la CAPV
<b>Résultats attendus</b>	Améliorer l'occupation du domaine public Diminuer le nombre de cambriolages et les vols dans les commerces
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire de la CAPV
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre de dispositifs mis en place et évolution Evolution du nombre de cambriolages des particuliers et des commerçants

### 4.3/ Groupe de travail n° 3 : Les actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes

## FICHE ACTION N° 21

### Structuration et promotion des différents dispositifs et des structures d'accueil, d'orientation, d'accompagnement et de protection (ISG, TGD, permanences au sein du PADI...)

<b>Groupe de travail n° 3</b> Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	<b>Thème n° 3</b> Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	<b>Objectif général</b> Améliorer l'orientation et la prise en charge rapidement et efficacement des victimes
---	---	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Informer les communes des dispositifs existants dans un souci d'efficacité
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R et la coordinatrice du PADI
<b>Partenaires de l'action</b>	Associations spécialisées et la Déléguee aux droits des femmes et à l'égalité (DDCS)
<b>Résultats attendus</b>	Faire en sorte que les référents des communes de la CAPV connaissent les dispositifs existants afin qu'ils puissent mieux orienter les victimes vers les professionnels spécialisés
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire de la CAPV
<b>Indicateurs retenus</b>	Evolution du nombre de victimes orientées vers les professionnels spécialisées

## FICHE ACTION N° 22

### Réalisation d'un guide spécifique à l'échelle de la CAPV

<b>Groupe de travail n° 3</b> Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	<b>Thème n° 3</b> Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	<b>Objectif général</b> Comprendre ces phénomènes et connaître les ressources existantes au sein du territoire
---	---	---

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Faire prendre conscience de la problématique des violences intrafamiliales Mieux les repérer et de donner les outils nécessaires pour y répondre
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
<b>Partenaires de l'action</b>	Associations spécialisées (AVAF, AFLT...), CCAS des communes, Déléguee aux droits des femmes et à l'égalité, autres associations non spécialisées et accueillant des publics exposés et les communes membres de la CAPV
<b>Résultats attendus</b>	Donner les outils nécessaires aux victimes comme aux professionnels non spécialisés de mieux répondre aux problématiques de violences intrafamiliales Mieux identifier les actions des différents acteurs du territoire Rendre plus efficaces, les orientations et les interventions en faveur des victimes
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire de la CAPV
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre de guides utilisés Nombre d'orientations vers les professionnels spécialisés réalisées

## FICHE ACTION N° 23

### Réalisation de procédures d'accompagnement des victimes

<b>Groupe de travail n° 3</b> Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	<b>Thème n° 3</b> Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	<b>Objectif général</b> Améliorer l'orientation et la prise en charge rapidement et efficacement des victimes
---	---	--

<b>Objectifs opérationnels de l'action</b>	Permettre aux différents intervenants non spécialisés d'activer selon les situations les bons dispositifs et d'adopter les bons réflexes
<b>Pilote</b>	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
<b>Partenaires de l'action</b>	Associations spécialisées (AVAF, AFLT...), communes membres de la CAPV, CCAS et la Déléguee aux droits des femmes et à l'égalité
<b>Résultats attendus</b>	Economiser du temps, en faisant la chasse aux gestes inutiles Maîtriser les processus formels afin d'adopter des règles de bonne conduite Faciliter la comparaison d'indicateurs-clés, au fil du temps Gagner en efficacité
<b>Territoire(s) concerné(s)</b>	L'ensemble du territoire de la CAPV
<b>Indicateurs retenus</b>	Nombre de procédures réalisées Pertinence, efficacité des procédures mises en œuvre

## FICHE ACTION N° 24

### Accompagnement de la structuration des accueils et des dispositifs en faveur des victimes de violences intrafamiliales

Groupe de travail n° 3 Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	Thème n° 3 Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	Objectif général Améliorer l'orientation et la prise en charge rapidement et efficacement des victimes
--	--	---

Objectifs opérationnels de l'action	Accompagner, promouvoir et participer à la structuration des lieux d'accueil et des outils d'accompagnement des victimes
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R et la coordinatrice du PADI
Partenaires de l'action	Associations spécialisées (AVAF, AFLT...), communes membres de la CAPV, CCAS et la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité
Résultats attendus	Mieux couvrir les besoins en terme d'hébergement et de prise en charge en urgence des victimes
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la CAPV
Indicateurs retenus	Nombre de structures d'hébergement disponibles Nombre de victimes orientées Nombre d'outils spécifiques (humains et matériels) d'accompagnement en urgence existant et effectivement utilisés Analyse des besoins au regard des moyens disponibles

## FICHE ACTION N° 25

### Accompagnement des communes à la prise en charge des enfants exposés aux violences intrafamiliales et/ou conjugales

Groupe de travail n° 3 Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	Thème n° 3 Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	Objectif général Améliorer l'orientation et la prise en charge rapidement et efficacement des victimes
--	--	---

Objectifs opérationnels de l'action	Agir en direction des enfants afin de limiter l'impact traumatique de la violence intrafamiliale et/ou conjugale à laquelle ils sont exposés
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R
Partenaires de l'action	Associations spécialisées (AVRE, AFLT...), communes membres de la CAPV, CCAS, Conseil Départemental 83, Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité
Résultats attendus	Proposer aux enfants exposés aux violences des réponses adaptées Accompagner les communes en ce sens Mettre en place une synergie entre les professionnels du territoire
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la CAPV
Indicateurs retenus	Nombre d'enfants concernés par les différents dispositifs Nombre de situations solutionnées (sorties positives)

## FICHE ACTION N° 26

### Réalisation d'actions éducatives favorisant le respect et l'égalité entre les hommes et les femmes

Groupe de travail n° 3 Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	Thème n° 3 Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	Objectif général Améliorer l'orientation et la prise en charge rapidement et favoriser le vivre ensemble
--	--	---

Objectifs opérationnels de l'action	Réaliser des actions éducatives favorisant l'égalité et le respect entre les hommes et les femmes
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => la coordinatrice du Point d'Accès au Droit Intercommunal (PADI) et le coordonnateur du CISPD-R
Partenaires de l'action	Éducation Nationale, PJJ, associations du type CIDFF, Déléguee aux droits des femmes et à l'égalité
Résultats attendus	Favoriser le respect entre les filles et les garçons Lutter contre toute forme de violence et d'intolérance Renforcer la Cohésion Sociale et le vivre ensemble
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
Indicateurs retenus	Nombre de jeunes sensibilisés Nombre d'actions proposées et impacts sur les jeunes Evolution des violences entre garçons et filles recensées au sein des établissements scolaires (du second degré notamment)

## FICHE ACTION N° 27

### Prévention des pratiques prostitutionnelles et du recours à la prostitution notamment chez les jeunes

Groupe de travail n° 3 Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	Thème n° 3 Actions pour la prévention des violences faites aux femmes, aux violences intrafamiliales et l'aide aux victimes	Objectif général Appréhender la prostitution et prévenir les risques
--	--	---

Objectifs opérationnels de l'action	Réaliser des actions et/ou des outils d'information et de sensibilisation aux risques liés à la prostitution notamment chez les jeunes
Pilote	Communauté d'Agglomération Provence Verte : Pôle Famille et Culture – Direction Cohésion Sociale Service Politique de la Ville => le coordonnateur du CISPD-R, la coordinatrice du Point d'Accès au Droit Intercommunal (PADI) et la Déléguee aux droits des femmes et à l'égalité
Partenaires de l'action	Éducation Nationale, PJJ, associations spécialisées type AFLT et CIDFF, Déléguee aux droits des femmes et à l'égalité, compagnie de gendarmerie de Brignoles, polices municipales, Justice
Résultats attendus	Mieux informer de la réalité de la prostitution chez les jeunes Lutter contre les idées reçues Diminuer les faits prostitutionnels
Territoire(s) concerné(s)	L'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
Indicateurs retenus	Nombre de jeunes sensibilisés Nombre d'actions proposées et impacts sur les jeunes

